

Tableau 2 Autorisations budgétaires

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Autorisations budgétaires en AE et CP, prévisions de recettes et solde budgétaire *

Dépenses					Recettes		
	Montants				Montants		
	BI AE	BR1 AE	BI CP	BR1 CP	BI	BR1	
Personnel	-	-	-	-	180 000	180 000	Recettes globalisées
<i>dont contributions employeur au CAS Pension</i>					-	-	Subvention pour charges de service public
					-	-	Autres financements de l'Etat
					-	-	Fiscalité affectée
					-	-	Autres financements publics
Fonctionnement et intervention	30 000	33 500	30 000	33 500	180 000	180 000	Recettes propres
					-	-	Recettes fléchées **
					-	-	Financements de l'Etat fléchés
Investissement	3 500	-	3 500	-	-	-	Autres financements publics fléchés
					-	-	Recettes propres fléchées
le cas échéant, sur autorisation du contrôleur budgétaire, une ou plusieurs enveloppes* destinées à des contrats de recherche : personnel fonctionnement investissement							
TOTAL DES DÉPENSES	33 500	33 500	33 500	33 500	180 000	180 000	TOTAL DES RECETTES
Solde budgétaire (Bénéfice)			BI 2017/BR1	146 500			Solde budgétaire (perte)

* Chaque enveloppe peut être détaillée en fonction des besoins des organismes.

** Montant issu du tableau "Opérations sur recettes fléchées" (tableau 8)

Tableau 6 Situation patrimoniale

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Compte de résultat prévisionnel

CHARGES	BI 2017	BR1	PRODUITS	BI 2017	BR1
Personnel	-	-	Subventions de l'Etat		-
<i>dont charges de pensions civiles*</i>			Fiscalité affectée		-
Fonctionnement autre que les charges de personnel et intervention	30 000	33 500	Autres subventions	180 000	180 000
TOTAL DES CHARGES (1)	30 000	33 500	Autres produits	180 000	180 000
<i>Résultat prévisionnel : bénéfice (3) = (2) - (1)</i>	150 000	146 500	TOTAL DES PRODUITS (2)		
TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	180 000	180 000	<i>Résultat prévisionnel : perte (4) = (1) - (2)</i>		
			TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	180 000	180 000

* Il s'agit des sous catégories de comptes présentant les contributions employeur au CAS Pensions.

Calcul de la capacité d'autofinancement (CAF)

	BI 2017	BR1
Résultat prévisionnel de l'exercice (bénéfice (3) ou perte (-4))	150 000	146 500
+ dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	-	-
- reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	-	-
+ valeur nette comptable des éléments d'actifs cédés	-	-
- produits de cession d'éléments d'actifs	-	-
- quote-part des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice	-	-
= CAF ou IAF*	150 000	146 500

* capacité d'autofinancement ou insuffisance d'autofinancement

État prévisionnel de l'évolution de la situation patrimoniale en droits constatés

EMPLOIS	BI 2017	BR1	RESSOURCES	BI 2017	BR1
Insuffisance d'autofinancement*			Capacité d'autofinancement*	150 000	146 500
Investissements	3 500	-	Financement de l'actif par l'État		
Remboursement des dettes financières			Autres ressources		
TOTAL DES EMPLOIS (5)	3 500	-	Augmentation des dettes financières		
APPORT au FONDS DE ROULEMENT (7) = (6)-(5)	146 500	146 500	TOTAL DES RESSOURCES (6)	150 000	146 500
			PRELEVEMENT sur FONDS DE ROULEMENT (8) = (6)-(5)		

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

				Montants
VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT : APPORT (7) ou PRELEVEMENT (8)				146 500